



LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT DANS LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE DES ENFANTS DYSLEXIQUES

ARTICLE ORIGINAL

CAMPOS, Carlos Palmeira¹, FABER, Myrian Abecassis²

CAMPOS, Carlos Palmeira. FABER, Myrian Abecassis. **Le rôle de l'enseignant dans le diagnostic précoce des enfants dyslexiques.** Revista Científica Multidisciplinar Núcleo do Conhecimento. Année 07, Éd. 07, Vol. 04, p. 05-18. Juillet 2019. ISSN : 2448-0959, Lien d'accès : <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/education-fr/enfants-dyslexiques>, DOI: 10.32749/nucleodoconhecimento.com.br/education-fr/enfants-dyslexiques

RÉSUMÉ

La dyslexie est un trouble d'apprentissage spécifique qui trouve son origine dans les systèmes cérébraux responsables du traitement phonologique, affectant le domaine du langage, la capacité à symboliser, la lecture et l'écriture. À ce jour, les études désignent la dyslexie comme un trouble chronique, cependant, lorsqu'elle est diagnostiquée tôt, des interventions multidisciplinaires capables d'offrir un meilleur développement cognitif et intellectuel et, par conséquent, d'améliorer la qualité de vie de l'individu peuvent être réalisées. Partant de ce postulat, la question directrice de cette étude est : quel est le rôle de l'enseignant dans le diagnostic précoce de la dyslexie ? L'objectif était donc de combler cette lacune et de présenter comment l'enseignant peut contribuer à la reconnaissance et au diagnostic précoce des enfants dyslexiques. Pour cela, une recherche bibliographique a été effectuée dans les bases de données du Bibliothèque Virtuelle des Sciences de la Santé (BVS) et

¹ Master en sciences de l'éducation – Université de la Integración de las Américas, Master en enseignement supérieur – Université Cândido Mendes, Master en gestion scolaire – Université de l'Etat d'Amazonas (UEA), Diplômé en histoire – Université fédérale d'Amazonas (UFAM). ORCID : 0000-0001-6382-6991.

² Conseiller. ORCID : 0000-0002-0696-9686.



du SCIELO et dans des revues d'éducation scientifique, des articles scientifiques, des livres, entre autres, à partir desquels il a été possible de conclure que, pour surmonter la dyslexie chez les étudiants, des actions qui favoriser un diagnostic précoce et assurer l'accompagnement de professionnels qualifiés doit être réalisée. Pour cela, les professionnels de l'éducation doivent avoir une formation adéquate, ainsi que des compétences et des capacités. De plus, il appartient au gouvernement de développer des politiques qui encouragent et contribuent au diagnostic précoce de la dyslexie et à la formation continue des enseignants.

Mots-clés : Dyslexie, Trouble, Apprentissage, Enseignant, Élève.

1. INTRODUCTION

D'un point de vue étymologique, le mot dyslexie dérive du latin et du grec, sous la conjonction des concepts suivants : **dys** = trouble + **lexie** = lecture (du latin) ou langue (du grec) (ALMEIDA, 2004).

Ainsi, Oliveira (2017) précise que la dyslexie est un trouble de prescription neurologique qui afflige le domaine intellectuel, altérant les informations et incitant le système cérébral à traiter les informations différemment de ce qui se manifeste, caractérisant une déviation. Dans cet aspect, il ne se produit pas en raison de l'altération du développement cérébral à la suite de facteurs tels que : un fœtus excessif, une mauvaise manipulation ou une naissance frustrée, mais il s'agit d'une déficience héréditaire, sauf en cas d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Cela dit, l'individu dyslexique a du mal à décoder les mots et les traitements phonologiques, à fragmenter les mots en les séparant en unités sonores plus petites et en transmutant les **graphèmes**, qui peuvent représenter des syllabes (**graphèmes** syllabiques), des idéogrammes (**graphèmes** idéogrammiques) ou des abjads (**graphèmes** consonontaux) dans mots. Dans cette optique, on croyait que la dyslexie provenait d'un déficit d'organisation visuelle et qu'elle affectait simplement le vocabulaire écrit. Cependant, les recherches actuelles ont montré des résultats dans



lesquels les problèmes de lecture proviennent également de déficiences dans les compétences phonologiques, la mémoire et l'évolution de la parole (LOIS, 2008 *apud* EDIR, MATOS et MEIRA, 2016).

Les élèves dyslexiques présentent souvent un cadre de difficultés d'apprentissage, ce qui peut les amener à présenter des troubles tristes et des comportements antisociaux. Cependant, ils développent d'autres compétences qui permettent de résoudre des problèmes simples. Dans ce contexte, la recherche confirme que les élèves dyslexiques ont tendance à afficher un vocabulaire identique aux autres élèves de la même période, malgré un domaine de syntaxe plus limité et manifestant plus d'erreurs de prononciation, moins de connaissances phonologiques et une plus grande impasse pour écrire les noms, les objets et répéter nouveaux mots (PAIXÃO, 2015).

Cela dit, Guerreiro (2012, p. 102) précise que « un diagnostic précoce profite toujours à l'enfant, car s'il n'est pas effectué, nous nous dirigerons vers un modèle d'intervention de 'remédiation' plutôt que de 'prévention' »

Ainsi, on souligne que le processus de détection précoce et de reconnaissance de la dyslexie est intéressant, car plus tôt cette découverte intervient, plus rapide est l'application de l'intervention dans les processus d'accommodation à la socialisation de l'élève, afin de contribuer à son développement d'apprentissage.

Dans cette optique, cet article a cherché à analyser, comme question directrice : quel est le rôle de l'enseignant dans le diagnostic précoce de la dyslexie ? L'objectif était donc de combler cette lacune et de présenter comment l'enseignant peut contribuer à la reconnaissance et au diagnostic précoce des enfants dyslexiques.

Par conséquent, l'analyse a été réalisée à travers une recherche bibliographique, réalisée dans les bases de données du BVS et du SCIELO et dans des revues d'éducation scientifique, des articles scientifiques, des mémoires et des documents liés à la dyslexie.



2. DÉVELOPPEMENT

2.1 DÉFINITION

Selon Oliveira (2004), la dyslexie est un trouble ou un trouble qui a été diagnostiqué pour la première fois en 1896 par le neurologue anglais Pringle Morgan, qui l'a appelé trouble verbal congénital. Dans ce contexte, Pringle Morgan a présenté le cas d'un étudiant qui, bien qu'intelligent, n'avait pas de dispositions pour acquérir la lecture, devenant le premier à étudier ce type de difficulté chez les individus à l'intelligence préservée.

Après cela, d'autres chercheurs ont commencé à étudier cette déficience, apportant diverses définitions de la dyslexie. Compte tenu de cela, Almeida (2008, p. 1) en souligne quelques-uns :

- “A DISLEXIA é uma dificuldade de aprendizagem na qual a capacidade de uma criança para ler ou escrever está abaixo de seu nível de inteligência.”
- “A DISLEXIA é uma função, um problema, um transtorno, uma deficiência, um distúrbio. Refere a uma dificuldade de aprendizagem relacionada à linguagem.”
- “A DISLEXIA é um transtorno, uma perturbação, uma dificuldade estável, isto é, duradoura ou parcial e, portanto, temporária, do processo de leitura que se manifesta na insuficiência para assimilar os símbolos gráficos da linguagem”.
- “A DISLEXIA não é uma doença, é um distúrbio de aprendizagem congênito que interfere de forma significativa na integração dos símbolos linguísticos e perceptivos. Acomete mais o sexo masculino que o feminino, numa proporção de 3 para “
- “A DISLEXIA é caracterizada por dificuldades na leitura, escrita (ortografia e semântica), matemática (geometria, cálculo), atraso na aquisição da linguagem, comprometimento da discriminação visual e auditiva e da memória ”

Cependant, la description la plus utilisée de la dyslexie dans la modernité est celle du Comité d'avril 1994 de l'International Dyslexia Association (IDA), qui dit :

Dislexia é um dos muitos distúrbios de aprendizagem. É um distúrbio específico da linguagem, de origem constitucional, caracterizado pela



dificuldade de decodificar palavras simples. Mostra uma insuficiência no processo fonológico. Estas dificuldades de decodificar palavras simples não são esperadas em relação à idade. Apesar de submetida à instrução convencional, adequada inteligência, oportunidade sociocultural e não possuir distúrbios cognitivos e sensoriais fundamentais, a criança falha no processo de aquisição da linguagem. A dislexia é apresentada em várias formas de dificuldade com as diferentes formas de linguagem, frequentemente incluídas problemas de leitura, em aquisição e capacidade de escrever e soletrar (IDA, 1994 *apud* FORMIGHIERI, OLIVEIRA e SBARDELOTTO, 2015).

Par conséquent, il est souligné que la dyslexie n'est pas une maladie, mais une performance spécifique du cerveau pour suivre le langage.

Par conséquent, bien que la description de la dyslexie soit jusqu'à présent très controversée, certains chercheurs supposent qu'il s'agit d'un trouble spécifique de l'apprentissage dû à une intelligence normale, à un enseignement adéquat et à l'absence de déficits sensoriels explicites (DEUSCHLE; CECHELLA, 2009).

Ainsi, caractérisées par des difficultés d'écriture et de lecture, on distingue en général deux catégories de dyslexie : la dyslexie développementale et la dyslexie acquise. Dans cet aspect, le premier fait référence à la modification du stade d'écriture et de lecture avec un principe systématisé, c'est-à-dire environnemental, pertinent à la forme d'apprentissage scolaire; tandis que le second, selon Lima (2012, p. 6), fait référence à celui acquis par un accident vasculaire cérébral, une lésion cérébrale et/ou un traumatisme crânien.

Compte tenu de cela, il est intéressant de présenter que, selon les chercheurs, la dyslexie a trois degrés différents, généralement décrits comme légers, modérés ou sévères. Ainsi, dans la dyslexie légère, l'enfant a une forte difficulté à écrire et à lire ; au degré modéré, il y a un échange fréquent de mots écrits et lus et des trous de mémoire pour des événements urgents; et dans le degré de déficience grave, l'individu n'est presque pas qualifié pour écrire et lire. Dans ce contexte, le niveau de dyslexie est généralement qualifié et déterminé en fonction de la sévérité des handicaps présentés par le sujet.



2.2 CAUSES DE LA DYSLEXIE

Samuel Torrey Orton, un médecin américain, à la fin des années 1920, a établi que la dyslexie était liée à une contraversion des tâches traitées dans le cerveau, consistant dans le fait que le côté gauche opérait les tâches du côté droit, tandis que le côté droit remplirait les fonctions du côté gauche. Cependant, le médecin a rapidement identifié que son hypothèse n'était pas étayée, présentant la théorie selon laquelle la dyslexie était le reflet de petites transgressions de fonctions d'un côté du cerveau à l'autre (MARQUES et ROSTELATO, 2017). Après cela, plusieurs modèles ont cherché à clarifier les origines qui indiquent la dyslexie.

Ainsi, selon Carvalhais et Silva (2007), au milieu de plusieurs théories qui expliquent les causes de la dyslexie, de base neurobiologique, il existe des théories et des conceptions génétiques et héréditaires qui sont soutenues par des facteurs environnementaux.

Pour Massi et Santana (2011), des recherches récentes, bien qu'elles considèrent le déficit de suivi temporel et de traitement visuel et auditif comme des causes possibles de la dyslexie, indiquent que le modèle de déficit phonologique est le plus reconnu aujourd'hui.

Par conséquent, d'origine neurobiologique, la dyslexie affecte donc la connaissance et l'utilité de l'instrument de lecture, procédant du trouble au niveau de la compréhension phonologique, malgré le quotient intellectuel (QI) des individus (COELHO, 2012). De cette manière, on comprend que le trouble n'est pas lié à un petit degré intellectuel, car, au contraire, un enfant dyslexique peut manifester des normes supérieures à la moyenne pour son âge dans des domaines autres que l'écriture et la lecture. Mais, selon l'auteur précité, il n'y a pas d'accord quant à l'identification d'une cause exclusive de la dyslexie. De nombreux auteurs rapportent qu'il s'agit d'un trouble aux causes variées.



Dans ce contexte, Polese, Costa et Miechuanski (2011) rapportent que bien que le cerveau des dyslexiques traite les connaissances dans une zone différente du cerveau des personnes non dyslexiques, leur cerveau est parfaitement normal. Par conséquent, la dyslexie est censée provenir de défaillances des connexions cérébrales. Par conséquent, les causes les plus plausibles de la dyslexie sont neurologiques et génétiques.

2.3 L'ENFANT ET LA DYSLEXIE

Selon plusieurs auteurs mentionnés ci-dessus, il est important de comprendre que les enfants ayant des troubles d'acquisition des connaissances ne sont pas déficients cérébraux, mais ont seulement un défaut du complexe nerveux central qui nuit à l'écriture et à la lecture. Dans cet aspect, selon Miechuanski *et al.* (2011), l'enfant dyslexique ne doit pas être vu comme un patient malade, mais comme un citoyen sain qui a des problèmes dans le domaine du langage écrit et oral et qui a besoin de soutien, d'attention et d'aide différenciée pendant la période scolaire, de sorte qu'il peut atteindre les objectifs proposés pour chaque phase, selon ses limites.

C'est un trouble spécifique du langage écrit et oral, où l'enfant qui en est atteint rencontre de nombreuses difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La dyslexie rend difficile pour les enfants de développer une lecture spontanée et critique, ayant des difficultés à méditer sur ce qu'ils lisent et à comprendre les mots qu'ils récitent, ce qui rend la lecture de tout texte non réfléchie et passive, avec une orthographe fractionnée et aucune description. (MARQUES et ROSTELATO, 2017).

Selon Teles (2009), les enfants dyslexiques ont une perturbation du système neurologique, ce qui rend difficile la parole, la capacité d'analyser les mots et la lecture automatique. Ce trouble, caractérisé par des échanges, des omissions, des jonctions et des agglutinations de graphèmes et des confusions entre lettres de formes proches, rend difficile pour chaque enfant l'exercice du côté droit des apprentissages (MOYSÉS, 2008).



Ainsi, selon Montanari (2015), au moment de la lecture orale, l'enfant dyslexique exprime une gêne à comprendre ce qu'il lit, exposant la difficulté à grouper les mots et à lire lentement, à faire de la ponctuation et à changer de syllabe. De plus, au moment de l'écriture, l'élève peut présenter d'autres problèmes comme changer de cahier, sauter des mots et rester immobile, essayer d'accorder ce qu'il voit avec ce qui est écrit.

Dans cet aspect, selon Abreu (2012), alors que les lecteurs efficaces utilisent le chemin rapide et automatique pour lire et étudier les mots, activant intensément les systèmes neurologiques, les étudiants dyslexiques profitent d'un chemin lent et analytique pour reconnaître les mots, activant fortement le gyrus frontal inférieur, où ils vocalisent les mots.

Ainsi, les dyslexiques présentent plusieurs caractéristiques : lorsqu'ils parlent, ils ont des difficultés à choisir les mots pour communiquer ; en lecture orale silencieuse, ils bougent la cavité buccale, perdant le fil de la pensée; et en lecture écrite, ils ont une orthographe défectueuse et ont des difficultés à accumuler et à retrouver des mots, des noms et des objets ou des séquences ou des faits passés, tels que l'écriture alphabétique, les dates, les jours de la semaine, l'âge, l'heure. De plus, ils indiquent l'imperfection et l'agilité manuelle et, à l'occasion, une écriture illisible. Dans cet aspect, ces enfants ont un rythme d'apprentissage plus lent par rapport à leurs pairs. C'est donc dans ces situations que le professionnel est interpellé.

Santos (2014) décrit que l'intervention sur la conscience phonologique dans la période d'alphanumerisation favorise l'apprentissage du code écrit. Il est nécessaire d'examiner attentivement, non seulement les mérites de la pratique de la lecture et de l'écriture, mais comment cette connaissance peut se produire. Almeida (2008) décrit que la réussite dans la récupération d'un enfant dyslexique est améliorée dans la thérapie multisensorielle, combinant constamment avec la vision, l'ouïe et le toucher pour vous aider à lire et à épeler correctement les syllabes et les mots.



Sous cet aspect, bien que la dyslexie soit incurable, il existe des traitements qui peuvent apparaître comme des palliatifs. Or, l'une des grandes impasses du traitement est précisément le diagnostic. Quant aux individus appartenant à la classe sociale la moins favorisée, ils pourront difficilement avoir accès à des professionnels de la région capables de diagnostiquer et de traiter ce trouble (MONTANARI, 2015). On peut donc dire que l'école et son corps de professionnels, en particulier l'enseignant, jouent un rôle important dans le diagnostic précoce du handicap.

2.4 DIAGNOSTIC

La dyslexie est l'un des facteurs qui contribue le plus à ce que l'enfant ne puisse pas progresser dans le processus d'enseignement-apprentissage, de socialisation et de concentration. Dans le discours d'Oliveira (2017), il ressort que l'intervention de la dyslexie est centrée sur la rééducation du langage écrit et oral, sans doute, il appartient au psychopédagogue, dès le diagnostic complet, de réaliser une planification pour chaque étape de prise en charge individualisée.

Ces dernières années, les découvertes liées à la connaissance de la génétique et des méthodes d'imagerie ont rendu possibles des investigations et des observations approfondies dans des études chez des enfants qui présentaient des problèmes d'apprentissage liés à la confusion, facilitant et améliorant les diagnostics. Dans ce contexte, ces études ont suggéré l'utilisation d'une intervention basée sur la phonologie pour intercéder prématûrement les signes de dyslexie.

Ainsi, Deuschle et Cechella (2009, p. 197) soulignant que :

Na realização do diagnóstico deve-se utilizar procedimentos que possibilitem determinar o nível funcional da leitura, seu potencial e capacidade, a extensão da deficiência, as deficiências específicas na capacidade de leitura, [...] diagnóstico fonoaudiológico deve ser realizado basicamente pela análise da linguagem nos níveis fonológico, morfológico, sintático e semântico [...].

Par conséquent, Paixão (2015) décrit que les difficultés des symptômes de la dyslexie chez un élève nécessitent un diagnostic pour les exposer aux membres de



la famille, à l'école et aux enseignants. Pour Abreu (2012), enseigner aux élèves en fonction de l'état de leur trouble, c'est améliorer leurs compétences et leurs capacités, montrer leur grande performance dans différents contenus, est une voie prometteuse pour les rendre actifs, intéressés et responsables dans l'avancement de leurs performances.

Ainsi, dès que la dyslexie sera identifiée et traitée, il sera possible pour les enseignants de créer des méthodes pour que le dyslexique puisse traiter et maîtriser les problèmes rencontrés.

Dès lors, connaître les élèves, le passé et les difficultés de chacun est d'aider le travail pédagogique de l'enseignant. Ces connaissances se construisent pendant la période académique, car les étudiants ont la possibilité d'interagir et de développer les activités proposées. Il est donc essentiel que l'enseignant sélectionne et crée des situations propices à cette relation.

Dans cette optique, on peut dire que l'enseignant est le professionnel le plus apte à poser le premier diagnostic et à demander l'aide de l'équipe de direction pour aider l'enfant dans ce qu'il doit surmonter ou apprendre à vivre avec la dyslexie.

2.5 LE RÔLE DE L'ÉCOLE ET DE L'ENSEIGNANT DANS LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE DE LA DYSLEXIE

Les enfants en difficulté d'apprentissage, quelle que soit l'origine de la barrière, ont besoin d'une éducation, d'une prise en charge et d'un enseignement différents pour qu'ils puissent renforcer leurs compétences. Par conséquent, plus tôt les difficultés sont identifiées, meilleurs sont les effets.

São várias e novas as descobertas realizadas no ensino da leitura, onde se encontram novas alternativas, metodologias e mudanças no processo de ensino que podem ser responsáveis pelo sucesso de muitas crianças, visto que cada uma tem suas particularidades, seu ritmo, seu histórico e seu contexto. (POLESE, COSTA et MIECHUANSKI, 2011, p. 16).



La réussite et l'échec scolaire des enfants dyslexiques implique la connaissance et l'intérêt des psychologues, des enseignants, de l'équipe de direction et des autres professionnels impliqués dans l'action face aux difficultés exposées par l'élève.

Un enfant dyslexique est capable de devenir un lecteur compétent dans ses limites, ce qui ne nécessite pas d'illusions, mais plutôt le diagnostic précoce du handicap.

La lecture est vue comme une forme compliquée de connaissance symbolique, qui demande concentration et entraide entre le professionnel de l'éducation et la famille. Dans cet aspect, l'enseignant a l'obligation d'observer la difficulté rencontrée par l'élève dans le processus d'enseignement-apprentissage et d'éviter les stéréotypes anticipés. L'enseignant a le devoir d'identifier les difficultés présentées par l'élève en classe et, en cas de suspicion de troubles des apprentissages, a l'obligation d'informer les parents et l'école afin que l'un et l'autre puissent prendre les mesures nécessaires à la réussite scolaire de l'enfant.

L'enseignant en classe doit être conscient des difficultés de lecture et d'écriture de ses élèves, en vérifiant quels problèmes l'enfant présente et combien. Ainsi, si certains symptômes sont reconnus, il appartient aux enseignants et au coordinateur pédagogique d'évaluer l'enfant et, le cas échéant, de recommander aux parents de référer l'enfant à des spécialistes (TONELLI, 2017).

Dans ce contexte, selon Polese, Costa et Miechuanski (2011), il est important d'observer le rôle de l'éducateur par rapport aux élèves dans les activités de littératie pour détecter les difficultés qui vont au-delà de la normale et attendues au cours du processus, puisqu'elles peuvent être une possible dyslexie.

La dyslexie est la difficulté d'apprentissage spécifique au décodage et à l'écriture manuscrite la plus courante dans les salles de classe, qui, lorsqu'elle n'est pas identifiée dans les premières années d'apprentissage, une fois que l'enfant est dans le processus d'alphabétisation, peut entraîner des dommages presque irréparables au processus d'apprentissage.



Par conséquent, selon les mots de Coelho (2012), l'éducateur doit accorder une attention individuelle et offrir les directives et conditions essentielles pour que les enfants exécutent une écriture correcte, empêchant le développement d'autres problèmes liés à une écriture incorrecte constante. L'isolement de cet élève par l'enseignant peut évoluer vers un trouble appelé dysgraphie. En conséquence, Guerreiro (2012, p. 70) conseille que l'enseignant doit être capable d'identifier les difficultés, créer des stratégies d'intervention et être sensibilisé au travail coopératif avec d'autres techniciens, si nécessaire, et avec la famille, un pôle essentiel pour le développement de l'enfant équilibre émotionnel.

Par conséquent, Borba et Braggio (2016) décrivent que les éducateurs doivent connaître l'existence de la dyslexie. Et, comme pour les camarades de classe, c'est la discréption de l'enfant ; si elle veut l'exposer aux autres élèves, qu'elle le fasse. Ainsi, lorsque l'enseignant accueille un élève dyslexique dans sa classe, il doit être attentif au développement de l'élève (ABREU, 2012, p. 39).

Il est nécessaire que le professionnel, lors de la découverte d'un élève dyslexique, appelle le pédagogue de l'école et demande de l'aide, afin que le pédagogue et la direction de l'école appellent la famille et, ensemble, orientent l'élève vers un traitement.

3. CONSIDÉRATIONS FINALES

Avec l'augmentation de la population brésilienne et avec l'offre d'avantages scolaires, le nombre d'élèves a augmenté dans les salles de classe, entraînant, par conséquent, l'augmentation des enfants dyslexiques dans les écoles publiques ou privées.

Cela dit, cet article était basé sur la question directrice : quel est le rôle de l'enseignant dans le diagnostic précoce de la dyslexie ? Visant à combler cette déficience et présenter comment l'enseignant peut contribuer au développement de



l'enfant dyslexique avec la reconnaissance et le diagnostic précoce de cette déficience.

Par conséquent, à travers cette recherche, il a été possible de vérifier que la dyslexie, en tant que déficience du langage dans le domaine neurologique, entraîne des difficultés de lecture, de prononciation et d'orthographe. Le trouble consiste en de nombreux changements dans le langage, en particulier en lecture et en écriture. Cependant, selon Lima (2012, p. 3), lorsque l'enfant dyslexique est initialement reconnu comme une impasse dans les apprentissages scolaires par l'enseignant, avec une aide pédagogique et/ou spécialisée, il est récupéré dans la plupart des cas. Par conséquent, il est nécessaire que les élèves dyslexiques soient reconnus le plus tôt possible et qu'ils reçoivent le traitement et l'aide nécessaires.

Cependant, il est courant que, sans la lucidité de la dyslexie, les éducateurs associent les difficultés en lecture et en écriture à un faible niveau d'alphabétisation, à l'inattention, à un statut socio-économique bas et à un manque de motivation. Cependant, il est souligné que le dyslexique ne doit pas être considéré comme un malade, un patient ou un paresseux, mais comme un individu en bonne santé qui a des difficultés dans le domaine du langage et qui nécessite une aide et un traitement différencié pendant la période scolaire afin qu'il puisse atteindre les objectifs proposés pour chaque phase, en respectant leurs limites, leur volonté et leur intérêt.

Au Brésil, il existe une politique nationale d'identification et de suivi des enfants ayant des troubles d'apprentissage, ce qui facilite encore plus l'intervention précoce. Mais les gouvernements doivent agir rapidement dans la formation et la qualification de la main-d'œuvre, afin que le professionnel de l'éducation ou de la santé puisse intervenir ou aider les enfants ayant des difficultés d'apprentissage le plus tôt possible.

Actuellement, plusieurs projets de loi sur la dyslexie sont en cours, mais peu a été fait pour cette classe d'enfants qui ont de grandes difficultés d'apprentissage, ce qui contribue souvent au taux élevé d'échec scolaire. Par conséquent, il appartient aux



députés fédéraux, au Sénat fédéral et à la Commission de l'éducation d'aider ces enfants avec des lois qui permettent l'identification précoce de la dyslexie et d'améliorer les méthodologies et les pratiques pédagogiques en classe, dans la recherche d'offrir des opportunités aux enfants dyslexiques ou ceux qui ont des difficultés à apprendre de meilleures conditions pour jouir de leurs droits.

Par conséquent, nous espérons que cet article pourra collaborer avec des professionnels de l'éducation, afin qu'ils voient l'apprentissage de manière plus humaine et égalitaire, en s'intéressant de plus près aux élèves qui ont ce type de difficultés, afin de les aider.

RÉFÉRENCES

ABCD. O que é Dislexia. **Instituto ABCD**, 2021. Disponível em: <https://www.institutoabcd.org.br/o-que-e-dislexia/>. Acesso em: 7 jun. 2020.

ABREU, S. I. A. de. **Dislexia**: Aprender a Aprender. Dissertação de mestrado. Escola Superior de Educação Almeida Garrett, Lisboa, 2012. Disponível em: <https://recil.ensinolusofona.pt/bitstream/10437/2933/1/Tese%20-Dislexia%20-%20Aprender%20a%20Aprender%20-%20%20S%C3%B3nia%20Abreu%20Doc%20Fina.pdf>. Acesso em: 30 mar. 2019.

ALMEIDA, M. S. R. Dislexia. **Psicologia.pt**, 2004. Disponível em: https://www.psicologia.pt/artigos/ver_artigo.php?codigo=A0217. Acesso em: 15 nov. 2016.

ALMEIDA, M. S. R. Dislexia. **Psicologia.pt**, 2008. Disponível em: <http://acervo.plannetaeducacao.com.br/portal/artigo.asp?artigo=1328>. Acesso em: 07 jul. 2022.

BORBA, A. L.; BRAGGIO, M. Â. Como interagir com o disléxico em sala de aula. **Associação Brasileira de Dislexia**, 2016. Disponível em:



<https://www.dislexia.org.br/wp-content/uploads/2019/04/Como-interagir-com-o-disl%C3%A9xico-em-sala-de-aula-Leis.pdf>. Acesso em: 28 ago. 2020.

CARVALHAIS, L. S. de A.; SILVA, C. Consequências sociais e emocionais da Dislexia de desenvolvimento: um estudo de caso. **Psicologia Escolar e Educacional**, v. 11, n. 1, p. 21-29, 2007. Disponível em: <https://www.scielo.br/j/pee/a/6hzxH48Z8RZc9nhxWttbdvC/?format=pdf&lang=pt>. Acesso em: 21 ago. 2017.

COELHO, D. T. **Dislexia, Disgrafia, Disortografia e Discalculia**. Portugal. Porto: Areal Editores, 2012.

DEUSCHLE, V. P.; CECHELLA, C. O Déficit em Consciência Fonológica e sua Relação com a Dislexia: diagnóstico e intervenção. **Revista CEFAC**, v. 11, Supl. 2, p. 194-200, 2009. Disponível em: <https://www.scielo.br/pdf/rcefac/v11s2/16-08>. Acesso em: 20 ago. 2020.

EDIR, A. C. de B.; MATOS, L. A. L.; MEIRA, H. B. B. A Neurobiologia da Dislexia. **Neurociências em debate**, 2016. Disponível em: <http://cienciasecongnicao.org/neuroemdebate/?p=1126>. Acesso em: 20 mai. 2020.

FORMIGHIERI, F. S. de M.; OLIVEIRA, D. de E.; SBARDELOTTO, D. A. Dislexia, dificuldade de e na aprendizagem. In: **Anais do 13º Encontro Científico Cultural Interinstitucional**, 2015. Disponível em: <https://www.fag.edu.br/upload/ecci/anais/5bab6d790aeb.pdf>. Acesso em: 07 jul. 2022.

GUERREIRO, T. I. B. **A Prática Pedagógica com Alunos Disléxicos na Escola de 1º Ciclo do Ensino Básico**. Dissertação de mestrado. Escola Superior de Educação Almeida Garrett, Lisboa, 2012. Disponível em: <https://core.ac.uk/download/pdf/48578117.pdf>. Acesso em: 25 mai. 2019.



LIMA, I. G. S. A Dislexia e o Contexto escolar. **Anhanguera**, v. 5, p. 1-15, 2012. Disponível em: <http://www.pixfolio.com.br/arq/1401825967.pdf>. Acesso em: 28 ago. 2020.

MARQUES, F. F. de O.; ROSTELATO, T. A. Dislexia: Distúrbio Difícil da Leitura e da Escrita. **Revista Científica Eletrônica de Ciências Aplicadas**, 2017. Disponível em: http://fait.revista.inf.br/imagens_arquivos/arquivos_destaque/8Mh3cx5dnt7Jn8y_2017-1-21-11-6-58.pdf. Acesso em: 21 ago. 2019.

MASSI, G.; SANTANA, A. P. de O. A desconstrução do conceito de dislexia: conflito entre verdades. **Paidéia (Ribeirão Preto)**, v. 21, n. 50, p. 403-411, 2011. Disponível em: <https://www.scielo.br/j/paideia/a/jMPbvDzPbLRNGHt3NF8WZVD/?format=pdf&lang=pt>. Acesso em: 11 ago. 2017.

MONTANARI, R. **Uma Análise Sobre Dislexia na Escola**. Trabalho de Conclusão de Curso, Universidade Estadual Paulista, Instituto de Biociências de Rio Claro, 2015. Disponível em <https://repositorio.unesp.br/bitstream/handle/11449/128229/000851153.pdf?sequencia=1&isAllowed=y>. Acesso em: 30 mai. 2020.

MOYSÉS, M. A. A. Dislexia existe? Questionamentos a partir de estudos científicos. In: Conselho Regional de Psicologia (Org.). **Dislexia: subsídios para políticas públicas**. São Paulo, 2010 (Caderno Temático, v. 8). Disponível em: http://www.crpssp.org.br/medicalizacao/arquivos/caderno_8.pdf. Acesso em: 13 jun. 2020.

OLIVEIRA, R. de M. **A Importância de Analisar as Dificuldades de Aprendizagem no Contexto Escolar – Dislexia, Disgrafia, Disortográfica, Discalculia e Transtorno de Déficit de Atenção e Hiperatividade (TDAH)**. **Revista Científica Multidisciplinar Núcleo do Conhecimento**, Ano 02, Ed. 01, Vol. 16. pp. 492-521, 2017. Disponível em <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/educacao/dislexia-disgrafia-dyslexia-dysgraphia-dyscalculia-dyskinetic-disorder/>

RC : 121543

Disponible en : <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/education-fr/enfants-dyslexiques>



<https://www.nucleodoconhecimento.com.br/educacao/dislexia-disgrafia-disortografica>. Acesso em: 15 mar. 2019.

OLIVEIRA, R. de. Maioria tem diagnóstico tardio de dislexia. Folha de São Paulo, 2004. Disponível em: <https://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff0407200426.htm>. Acesso em: 07 jul. 2022.

PAIXÃO, W. do S. B. da; PAIXÃO, R. C. B. da.; PAIXÃO, V. M. Dislexia: Construir-Desconstruir-Reconstruir. In: **Encontro Internacional De Formação De Professores E Fórum Permanente De Inovação Educacional**, v. 8, n. 8, 2015. Disponível em: <https://eventos.set.edu.br/enfope/article/view/1270>. Acesso em: 20 mai. 2020.

POLESE, C. L.; COSTA, G. M. T. da.; MIECHUANSKI, G. P. Dislexia: Um Novo Olhar. **Revista de educação do IDEAU**, v. 6, n. 13, 2011. Disponível em: https://www.getulio.ideal.com.br/wp-content/files_mf/57405f29c8cff4c49ce85404b6a8b76b154_1.pdf. Acesso em: 10 mar. 2018.

SANTOS, C. S. Intervenção em Casos de Dislexia: Uma Revisão de Literatura. **Revista Virtual Lingua@ Nostr@N**, [S. I.], v. 2, n. 1, p. 113–123, 2019. Disponível em: <http://linguanostra.net/index.php/Linguanostra/article/view/28>. Acesso em: 20 mar. 2019.

TELES, P. Método Fonomímico Paula Teles®. **Actas do 12º Colóquio de psicologia e educação**, 2014. Disponível em <http://dislexiabrasil.com.br/wdforum2014/wp-content/uploads/2014/05/0.-M%C3%89TODO-FONOM%C3%88DMICO-Paula-Teles%C2%AE.pdf>. Acesso em: 02 nov. 2020.

TONELLI, J. R. A. As capacidades de linguagem de um aluno “disléxico” aprendiz de inglês. **Revista Brasileira de Educação**, v. 22, n. 68, 2017. Disponível em:



http://www.uel.br/cch/nap/pages/arquivos/Tonelli_Juliana_RA_Do_2012.pdf. Acesso em: 13 jul. 2017.

Envoyé : Juin 2022.

Approuvé : Juillet 2022.

RC : 121543

Disponible en : <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/education-fr/enfants-dyslexiques>